



Berne, le 27 août 2019

Composition de la Conférence des services cantonaux (CSC) en charge de la nouvelle politique régionale pour la période 2020-2023

Commission de la CSC 2016-2019	
Régions	Cantons (gras = représentant au sein de la commission)
Suisse orientale	AI, AR, GL, SG , SH, TG , ZH
Suisse du Nord-Ouest	AG, BL, BS , SO
Suisse occidentale	FR, GE, JU, NE, VD
Suisse centrale	LU , NW, OW, SZ, UR , ZG
Grands cantons NPR	BE , GR , TI , VS
Interreg	FR-CH , Rhin supérieur, ABH
Confédération	SECO
Autres	CDEP , CdR , regiosuisse

Proposition pour la période de mise en œuvre 2020-2023

Tous les services responsables pour une convention-programme peuvent envoyer un représentant aux séances de commission de la CSC ou, comme c'est déjà le cas aujourd'hui, se faire représenter.

Concrètement, un représentant de la CDEP-SO, un représentant de l'Arc Jurassien et un représentant d'Interreg B peuvent également participer à la commission. RIS Plateau suisse est représenté par Berne, RIS Suisse orientale par TG, RIS Suisse méridionale par TI et RIS Suisse centrale par LU.

Au moins un représentant de chaque région doit siéger lors des séances de commission.

Lors de l'assemblée plénière annuelle, tous les programmes sont, dans la mesure du possible, représentés.